

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 18 avril 1969

AFFAIRES COURANTES

[Français]

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

M. Gaston Clermont (Gatineau) présente le 17^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, en français et en anglais.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui]

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF À LA PARTICIPATION CANADIENNE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer la déclaration publiée par le bureau du premier ministre le 3 avril 1969 au sujet de la participation du Canada à l'OTAN.

Ce faisant, je pourrais peut-être signaler aux députés que l'avis de motion concernant la participation du Canada à l'OTAN qui sera étudié mercredi et jeudi prochains figure au *Feuilleton* et, comme le débat portera au moins en partie sur ce communiqué, il serait sans doute utile aux députés que le texte de la déclaration soit publié en appendice au *hansard*.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Voir en appendice le texte précité.]

LES AÉROPORTS

MONTREAL—DÉPÔT DU RAPPORT HIGGINS SUR LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Conformément à l'article 41(2) du

Règlement, j'aimerais déposer un exemplaire du rapport Higgins touchant le choix de l'emplacement d'un aéroport international au Québec. Je signale, monsieur l'Orateur, que ce rapport était demandé dans l'avis de motion n° 95 présenté par le député d'Oshawa-Whitby. Il va sans dire que le dépôt de ce document est conforme à cette demande.

QUESTIONS ORALES

AIR CANADA

LES MESURES POUR EMPÊCHER LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—PROTECTION DE L'INTÉRÊT PUBLIC PAR UNE MESURE LÉGISLATIVE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au premier ministre. Peut-il nous dire où en sont les choses dans le conflit touchant Air Canada? Que fait-on, si l'on fait quelque chose, pour convaincre les parties de reprendre les négociations et pour empêcher une grève qui, sans aucun doute, causerait de sérieux ennuis à des milliers de Canadiens?

Je me rends compte que des questions urgentes retiennent probablement le ministre du Travail ailleurs, mais je voudrais savoir, en particulier, si on lui a demandé de revenir pour aider à résoudre ce différend avant que la grève n'ait lieu.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Bien sûr, monsieur l'Orateur, le ministère du Travail, aux étapes appropriées, a participé aux tentatives de règlement du différend et le ministre suppléant du Travail a apporté toute sa collaboration.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre nous dirait-il si le ministre du Travail lui-même reviendra pour s'occuper du différend? Si je pose la question, c'est que le premier ministre a semblé dire hier que la grève était presque inévitable. Le premier ministre pourrait-il consulter le ministre du Travail sur l'affaire, surtout avant de tenir d'autres propos semblables?